



– Evolution de la situation –

Cher·es Consoeurs et Confrères,

Suite à notre mobilisation à tous·tes, **nos revendications ont finalement pu être entendues**. Nous avons eu l'opportunité d'exprimer les problématiques soulevées par l'accord signé à la Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux (CPNMH) ce 19 mai dernier lors d'une réunion en urgence entre la délégation des MACS et l'Administrateur Général de l'INAMI, M. De Cock ce 21 mai. Nous l'en remercions chaleureusement.

Cet entretien fut constructif et nous a permis d'exprimer les questionnements concrets liés à l'accord, ainsi que les problématiques plus larges n'ayant pas été évoquées dans celui-ci. Il apparaît cependant que certains des enjeux majeurs que nous avons identifiés échappent à la compétence directe de M. De Cock, de l'INAMI ou de la CPNMH. D'autres enjeux sont quant à eux bien de la compétence de ces derniers, mais ne pourront pas être adressés avant la prochaine CPNMH (soit en 2022).

Grâce à l'aide de M. De Cock, nous avons obtenu un rendez-vous en urgence avec le Cabinet du Ministre de la Santé, M. Vandenbroucke, ce dimanche 23/05 à 17h30. Prioritairement, nous nous attèlerons à proposer des solutions accessibles à ses compétences ministérielles adressant des problématiques majeures non solutionnées par la convention de la CPNMH. Ensuite, nous demanderons la mise sur pied d'un groupe de travail dans lequel les MACS seraient des partenaires privilégiés, axé sur l'amélioration de leur statut et la révision en profondeur de celui-ci.

Cette réunion sera préparée avec les représentants MACS de chaque institution composant le réseau hospitalier de nos trois universités. Une base de travail leur sera soumise pour y intégrer leurs éventuelles suggestions. Celle-ci sera formalisée dans un document de synthèse définissant notre position commune qui sera présentée au Ministre Vandenbroucke. Ce texte vous sera ensuite communiqué, dans les plus brefs délais, en amont de notre rencontre de ce soir.

A l'issue de cette réunion, un communiqué des avancées et des solutions proposées vous sera adressé. Nous prévoyons également une réunion avec les représentant·es locaux des MACS pour débattre des points encore en suspens.

Nous nous félicitons de la détermination et de la solidarité dans la défense de nos droits dont nous avons fait preuve. Nous espérons que le politique sera à la hauteur de notre engagement dans l'amélioration de nos conditions de travail, de notre formation et, *in fine*, de la qualité des soins apportés à la population.

Nous sommes bien conscients du climat de tension régnant au sein des structures hospitalières depuis le début du mouvement de grève. Nous sommes également soucieux d'entamer ces discussions dans un environnement serein et constructif. Dès lors, nous proposons la **suspension de la grève dès ce 24 mai à 8 heures**. Cet arrêt n'a de sens que si le Ministre Vandenbroucke s'engage concrètement **à nos côtés dans ce processus**. Pour ce faire, nous formulons à son attention **la demande d'un engagement public quant à un travail collaboratif urgent sur notre problématique, planifié par un échéancier précis** à l'issue de cette réunion.

Courage à toutes et à tous.
Merci pour votre confiance.

La Délégation